



Le projet

2009 > 2011

développer et généraliser L'éducation à l'environnement

vers un développement durable en rhône-alpes

SOMMAIRE

p 2-4 - Contexte

La période 2005-2007,
éléments de bilan
Des enjeux et un contexte
à prendre en compte

p 5-7 - Orientations

p 8-9 - Objectifs

Un projet en 6 axes

p 10-24 - Actions

p 10 - Axe 1
p 11-13 - Axe 2
p 14-16 - Axe 3
p 17-18 - Axe 4
p 19-21 - Axe 5
p 22-23 - Axe 6
p 24 - Tableau des actions

Pour tous et à tous les âges de la vie, en direction de tous les acteurs éducatifs, et de tous les territoires

Le travail engagé depuis quelques années par le GRAINE Rhône-Alpes dans le cadre de son projet pluriannuel 2005-2007, notamment la structuration et la professionnalisation de son projet, est de plus en plus reconnu. D'une part, par les acteurs et professionnels de terrain de l'EEDD dont l'implication dans la dynamique de réseau est croissante. D'autre part, par la reconnaissance par les acteurs institutionnels, de la fonction de tête de réseau du GRAINE Rhône-Alpes comme partie prenante et partenaire à l'échelon régional, de la promotion et du développement des activités d'éducation à l'environnement vers le développement durable.

L'EEDD est en mouvement. L'ensemble des partenaires du secteur, services de l'Etat, collectivités territoriales, entreprises, associations, chacun peut sentir que le saut qualitatif à franchir, pour répondre aux enjeux, et à l'urgence environnementale, suppose la mobilisation du plus grand nombre. C'est l'ambition du projet du GRAINE Rhône-Alpes d'y contribuer en travaillant à l'émergence de solutions collectives et concertées et à l'accompagnement des acteurs éducatifs, au service du développement et de la généralisation d'une EEDD pour tous, à tous les âges de la vie, et sur tous les territoires.

Pour les associations qui développent ces activités, comme pour l'ensemble des acteurs concernés la question des moyens financiers et de la reconnaissance de l'utilité sociale ou de l'intérêt général de l'EEDD reste primordiale. Dans ce contexte, et en regard des enjeux, il nous semble nécessaire de poursuivre une politique qui vise à contribuer à la professionnalisation des acteurs, à la consolidation et pérennisation des activités, et à l'innovation et expérimentation pédagogique. C'est le sens du projet du GRAINE Rhône-Alpes depuis sa création en 1997 : accompagner et soutenir l'ensemble des acteurs est une des missions fondamentales du GRAINE Rhône-Alpes, pour continuer à accompagner le développement et la généralisation de l'éducation à l'environnement vers un développement durable en Rhône-Alpes.

Le projet pluriannuel 2009-2011 du GRAINE Rhône-Alpes est le fruit d'une démarche d'élaboration, que le conseil d'administration a souhaité, en cohérence avec nos valeurs et principes de fonctionnement en réseau, la plus participative possible. Les membres du réseau ont été largement associés à sa construction dès l'été 2007. La validation définitive des orientations par l'ensemble des adhérents a eu lieu lors d'une assemblée générale extraordinaire le 30 novembre 2007. Il a été présenté aux adhérents le 3 octobre 2008 lors d'un conseil d'administration élargi qui en a validé les ajustements proposés en 2008.

Le Conseil d'Administration



LA PÉRIODE 2005-2008 ÉLÉMENTS DE BILAN

Les éléments suivants nous semblent caractériser le mieux le bilan des actions menées par le réseau sur la période 2005-2008 et avec le soutien de ses partenaires.

La mise en place d'une nouvelle organisation au service des projets

La consolidation du fonctionnement du projet du GRAINE s'appuie sur un travail important d'animation de réseau dont la complexité nécessite un soutien professionnel qui a été renforcé dans le cadre du projet 2005-2008.

Les besoins du réseau en regard de ses objectifs ont abouti à la structuration d'une équipe salariée autour de 4 missions principales :

- la direction et la coordination du projet global
- la gestion administrative, comptable et financière
- la circulation de l'information et la communication
- l'animation du réseau et la coordination de projets

5 personnes à temps plein et en contrat à durée indéterminée assurent ces 4 missions. L'équipe a été complétée en fonction du développement et de la mise en œuvre des projets par des recrutements en CDD chaque fois que cela a été nécessaire et possible.

Cette réorganisation de l'équipe du GRAINE a eu pour conséquences :

- la mise en place d'outils de gestion et de suivi
- la structuration du fonctionnement interne
- l'amélioration de notre capacité de réponse aux diverses sollicitations faites par les acteurs éducatifs du champ de l'EEDD

Le développement des actions de communication et de circulation de l'information

La période 2005-2008 se caractérise par l'aboutissement concret des démarches et stratégies de communication :

- Le site internet du GRAINE a été mis en ligne, ainsi que la base de données des acteurs régionaux de l'EEDD : sa fréquentation (9 000 visites en moyenne par mois en 2008), est en constante progression. La mise à jour et l'amélioration du site sont permanentes.
- La cyb'ErE, lettre d'information électronique est envoyée tous les 15 jours à la demande de plus de 500 destinataires.
- La Lettre du GRAINE a fortement évolué par la mise en place d'une nouvelle charte graphique. Elle est imprimée à 500 exemplaires, et est diffusée gratuitement (4n^{os} par an). Elle est accompagnée 2 fois par an d'un dossier sur une thématique précise.

L'ensemble de ces outils a permis l'augmentation de la circulation de l'information au sein du réseau des adhérents mais aussi plus largement en direction de l'ensemble des acteurs de l'EEDD contribuant ainsi à une meilleure connaissance du GRAINE par les différents acteurs.

La mise en place d'outils et dispositifs structurants

Plusieurs outils et démarches ont été mis en œuvre dans le sens d'une plus grande cohérence et structuration des actions du GRAINE dans le champ de la professionnalisation des personnes, de la consolidation des activités (soutien aux structures) et de l'innovation pédagogique.

Le dispositif régional d'accompagnement et de professionnalisation

Mis en place courant 2006, ce dispositif a pour principal objectif de coordonner l'ensemble des propositions de formation des personnes, et d'accompagnement des structures portées par le GRAINE et par plusieurs de ses structures adhérentes : mise en place d'un calendrier commun des actions, animation d'un dispositif de veille sur les enjeux et besoins concernant la professionnalisation, renforcement des logiques de mutualisation et de coformation portées par le GRAINE depuis sa création. Dans le respect de ses statuts et principes, un cadre de fonctionnement a été adopté par l'ensemble des adhérents du GRAINE. Nombre des actions de formation du GRAINE y sont rattachées : rencontres régionales, journées thématiques, journées de coformation, etc. L'objectif stratégique pour le GRAINE est la professionnalisation et l'augmentation des compétences des opérateurs de terrain.

Le tableau de bord

Le tableau de bord est un outil de recueil des données régionales concernant, d'une part les activités, les publics et les pratiques en éducation à l'environnement et, d'autre part, les caractéristiques des structures, leurs ressources matérielles, humaines et financières, ainsi que leur fonctionnement interne et externe. Il s'adresse dans un premier temps aux structures adhérentes et devrait pouvoir s'élargir à l'ensemble des structures de la région. L'objectif est de produire les éléments nécessaires à une observation globale des activités menées dans le champ de l'EEDD en termes quantitatifs et qualitatifs et sur les différents territoires.

Cette démarche s'est appuyée sur un travail important de mise en cohérence des données telles qu'elles sont recueillies par chaque structure dans la gestion quotidienne de son activité. Un outil de gestion spécifique en direction des animateurs a été développé. Les premiers résultats ont été publiés début 2008 dans la Lettre pour un échantillon d'une trentaine de structures.

L'animation du réseau en direction des acteurs des différents territoires de la région

Le contexte actuel de l'EEDD confirme l'importance d'organiser et renforcer la mise en réseau des acteurs ainsi que la présence du GRAINE aux différentes échelles territoriales.

Pour le GRAINE durant la période 2005-2008 cette préoccupation s'est traduite par trois objectifs principaux que nous avons mis en oeuvre de manière transversale dans les différentes actions du réseau ;

- Développer la communication et la diffusion de l'information en direction des adhérents et acteurs de l'EEDD en s'appuyant là où ils existent sur les relais que sont les réseaux spécifiques et territoriaux.
- Renforcer le réseau des adhérents et favoriser leur mobilisation et leur implication.
- Construire un projet politique partagé.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les organisations régionales membres du GRAINE et sur les départements avec les regroupements et «réseaux» départementaux existants. La stratégie du GRAINE est d'accompagner l'émergence de dynamiques de réseau sur les territoires, de renforcer le partenariat avec les réseaux existants, tout en renforçant son projet collectif de mise en réseau de l'ensemble des acteurs au

niveau régional.

La nécessité d'un ancrage national

Tout à fait complémentaire à notre ancrage sur les différents territoires de la région, notre implication dans les différentes dynamiques nationales s'est peu à peu renforcée (Réseau Ecole et Nature, CFEEDD,...). Un certain nombre de projets ont émergé et se sont construits de manière plus large et plus intensive, en collaboration avec plusieurs autres réseaux régionaux et nationaux : le tableau de bord (avec l'ARIENA en Alsace), le dispositif d'évaluation de l'utilité sociale (avec le CNAR Environnement), l'organisation du congrès du Réseau Ecole et Nature en 2007, ou encore la journée annuelle des réseaux territoriaux. Nous avons pu ainsi bénéficier de l'expérience collective des Graines des autres régions, confronter nos réflexions et nos stratégies, et contribuer à ce que les besoins et enjeux des acteurs de l'EEDD au plus proche du terrain soient encore mieux pris en compte.

Des enjeux et un contexte à prendre en compte

Au moment où l'EEDD semble s'imposer comme une éducation transversale nécessaire à la prise en charge des problématiques environnementales et la modification de nos comportements individuels et collectifs, de nombreux enjeux et questions traversent l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur.

Pour les associations qui développent ces activités, comme pour l'ensemble des acteurs concernés, il s'agit de travailler à l'émergence d'une nouvelle culture professionnelle (en particulier autour de la question de l'accompagnement des établissements en démarche de développement durable). La question des moyens financiers et de la reconnaissance de l'utilité sociale ou de l'intérêt général de l'EEDD reste primordiale. Le saut qualitatif qu'il nous faut collectivement franchir, pour répondre aux enjeux, et à l'urgence environnementale, suppose la mobilisation du plus grand nombre et de moyens importants et pérennes.

La généralisation au sein de l'Education Nationale

La période 2005 – 2007 coïncide avec les trois années de généralisation instituée par la circulaire de juillet 2004 dans l'Education Nationale. Les projets au sein des établissements scolaires constituent une part importante de l'ensemble des actions menées sur le territoire régional. Une nouvelle circulaire en avril 2007 fixe un nouvel objectif, la démarche E3D : établissement en Démarche de Développement Durable. De plus en plus d'établissements, sous l'impulsion des rectorats, inspections académiques et collectivités locales s'engagent dans ces démarches. Les besoins d'accompagnement sont nombreux, le métier d'éducateur à l'environnement doit s'adapter à ces évolutions.

La concertation au niveau régional

La démarche de concertation engagée en septembre 2005 et visant à instituer le partenariat existant entre les différents partenaires et institutions (Espace Régional de Concertation) est en passe d'aboutir. Une convention-cadre entre les partenaires et les institutions régionales sera signée début 2009. Un plan d'actions est en construction. Les partenaires

régionaux continuent d'être associés par les rectorats à l'expertise pédagogique des dossiers présentés par les enseignants, et les partenaires financiers veillent à coordonner leurs aides financières de façon à ce que les projets validés pédagogiquement puissent se réaliser.

Dans ce contexte, nous mettrons en place en 2009 un nouveau dispositif d'appui et de soutien aux projets pédagogiques mis en place par les enseignants et les animateurs. Ce dispositif partenarial, appelé «Les Ekoacteurs» s'inscrit dans les orientations de la convention-cadre et se développe avec le soutien des principaux partenaires régionaux.

La généralisation des appels d'offres

Jamais cette problématique n'a été aussi présente dans les difficultés et interrogations des acteurs en particulier associatifs dans leurs perspectives à courts termes. Aujourd'hui les modalités d'intervention sous forme d'appels d'offres dans le cadre des marchés publics, viennent renforcer les logiques de concurrence entre des acteurs dont la complémentarité devrait être, en réalité, au service des objectifs à atteindre en matière de sensibilisation et d'éducation. Les activités d'EEDD ne sont

pas des marchandises ou des prestations de service comme les autres. Elles ne répondent pas à la seule loi de la demande de la collectivité, ou du marché. Elles s'inscrivent dans une logique d'intérêt général et d'utilité sociale dans la mesure, où, elles procèdent d'une co-production entre les besoins d'une collectivité et ceux d'un territoire portés le plus souvent par des associations. Pour alerter sur cette problématique, nous avons adressé à l'ensemble des acteurs, associations et collectivités publiques, un texte revendiquant la notion de partenariat et de projet partagé.

La question de la filière professionnelle

Depuis quelques années, l'actualité de la formation professionnelle est la rénovation des diplômes. Alors que ce processus arrive à son terme, l'EEDD n'apparaît toujours pas en tant que tel dans les intitulés des diplômes en particulier de la filière du ministère de la jeunesse et des sports. Il n'existe toujours pas de filière professionnelle qui permettrait d'apporter des réponses aux salariés du secteur en termes de parcours et de progression professionnelle. Quelles seront les compétences et les missions des éducateurs à l'environnement et au développement durable ? Les besoins en termes de professionnalisation et de l'évolution des pratiques sont immenses, pour tous les acteurs éducatifs, que ce soit pour celles et ceux qui font de l'EEDD leur métier, ou pour celles et ceux qui font de l'EEDD dans leur métier.

Des évolutions positives

Même si un quart des postes d'éducateurs à l'environnement créés par le dispositif emploi-jeune n'ont pu être maintenus, la majorité des employeurs du secteur sont en train de réussir, non sans effort, leur pérennisation.

Le concept d'éducation au développement durable (EDD) pose de nombreuses questions éthiques à tous les acteurs, mais l'EEDD s'enrichit progressivement de nouvelles thématiques, de nouvelles approches et la qualité des projets est globalement en augmentation. Même si l'EEDD prend encore souvent la forme d'un projet de classe ou d'un groupe de jeunes, elle nous porte aujourd'hui vers des perspectives nouvelles plus globales (établissements écoresponsables,...), plus ancrées sur un territoire, et plus ouvertes à d'autres participants (grand public, centres de vacances et de loisirs et éducation non formelle,...).

Au niveau régional le partenariat inter-institutions est complexe. Cependant les actions concrètes mises en œuvre se multiplient, par exemple sur le champ de la formation commune et concertée de plusieurs types d'acteurs différents (sessions communes de formation animateurs et enseignants,...).

Petit à petit, le secteur de l'EEDD se structure, les volontés de concertation émergent sur nombre de territoires de la région, l'idée que l'EEDD est nécessaire pour accompagner la mise en œuvre des politiques se démocratise.

Réseau ouvert, porté par les acteurs de l'éducation à l'environnement, le GRAINE Rhône-Alpes a pour vocation de regrouper les individus et structures qui souhaitent œuvrer au développement et à la promotion de l'éducation à l'environnement vers le développement durable. Il est structuré en association depuis 1997.

L'objectif du GRAINE Rhône-Alpes est de contribuer à faire progresser les pratiques et compétences des acteurs de l'éducation à l'environnement en Rhône-Alpes. Dans ce but, il anime et coordonne au niveau régional une dynamique d'échanges, de partage d'expériences, de réflexions et d'actions.

Le GRAINE Rhône-Alpes regroupe :

- des adhérents individuels tels qu'enseignants, formateurs, animateurs, militants de l'éducation à l'environnement (une trentaine d'adhérents en 2008)
- des associations locales et régionales, œuvrant dans l'éducation à l'environnement, l'éducation populaire, le développement local et la formation (70 adhérents en 2008)
- des collectivités locales développant des activités de sensibilisation ou d'éducation à l'environnement (7 adhérents en 2007)

Cette action collective a rencontré dès son origine le souhait de certains partenaires publics (DIREN) et collectivités (Région Rhône-Alpes) de voir se structurer un tel réseau au niveau régional en réponse aux besoins d'accompagnement des activités d'éducation à l'environnement menées sur le terrain par les différents opérateurs.

Le GRAINE a reçu en particulier le soutien pluriannuel :

- de la DIREN Rhône-Alpes, au moyen de deux conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) sur les périodes 2002-2004 puis 2005-2007
- de la Région Rhône-Alpes, par une convention pluriannuelle d'objectif sur la période 2005-2007.

Les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, et Loire Bretagne, apportent régulièrement leur soutien aux actions proposées.

Certains conseils généraux participent également à la consolidation des projets menés sur leurs territoires (Loire, Isère, Ardèche, Savoie, Rhône), ainsi que des communes ou EPCI (Francheville, Grand Lyon).

Les deux Rectorats des Académies de Lyon et Grenoble sont les partenaires techniques et pédagogiques réguliers des activités mises en place par le réseau.

Au regard de ces éléments de bilan et de ces enjeux, le principal objectif du projet du GRAINE sur la période 2009-2011 est de travailler à l'émergence de solutions collectives et concertées, et à l'accompagnement des acteurs éducatifs, au service du développement et de la généralisation d'une EEDD pour tous, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires. Cette volonté s'appuie sur un certain nombre de principes organisateurs et orientations qui sont essentiels pour garantir notre projet et éclairer le sens de notre action.

Notre organisation en réseau

Le réseau animé par le GRAINE est issu d'une histoire collective, d'une histoire sociale, qui s'appuie sur la construction de liens et de relations interpersonnelles. Cette dimension, constitutive de notre organisation, répond initialement aux besoins d'échanges et de mutualisation des acteurs éducatifs et professionnels de l'EEDD. Il s'appuie, en cohérence avec les principes du développement durable, sur un certain nombre d'attitudes que l'on peut résumer par les mots suivants : participation, engagement, horizontalité, transparence et ouverture. S'y engager est une démarche volontaire, pour les individus comme pour les structures. A ce besoin d'échange s'ajoute le désir d'une démarche collective au bénéfice du plus grand nombre puis la volonté de s'organiser, en tant qu'acteur de la société civile, pour porter une parole et une contribution spécifique.

Cette fonction de représentation s'est considérablement renforcée au cours de la période précédente en réponse aux demandes des membres du réseau et de ses partenaires.

Le diversité des structures engagées dans la dynamique du réseau, la réalité de son ouverture à l'ensemble des acteurs, ainsi que la participation volontaire de tous, sont pour nous, les conditions du renforcement de la légitimité du GRAINE et du développement de sa fonction de tête de réseau régionale. La priorité du réseau est de développer son projet le plus en phase possible avec les acteurs de terrain et de faire en sorte que chacun y trouve sa place d'une part, et puisse avoir les moyens d'y participer d'autre part.

La diversité et la cohérence

Mettre de la cohérence dans la diversité reste cependant une nécessité. C'est même, pourrait-on dire, une des principales fonctions sociales du GRAINE que de travailler à l'émergence d'une cohérence et d'une identité communes aux différents acteurs sans nier mais en s'appuyant sur la diversité de leurs identités propres. C'est l'objectif de la Charte du GRAINE, adoptée en 2004 par les adhérents, qui est un document de référence dans lequel les adhérents du GRAINE Rhône-Alpes se reconnaissent. Elle permet de préciser les finalités et les valeurs qui sous-tendent les projets éducatifs portés et animés par les membres du réseau. C'est un outil de clarification qui doit permettre à chacun de se situer dans un paysage commun de valeurs et références éducatives.

Le contexte actuel de l'EEDD, en particulier celui d'une généralisation dont nous craignons ses conséquences en termes d'uniformisation des pratiques pédagogiques et de marchandisation, nous invite, à poursuivre et approfondir toutes les démarches qui visent à une plus grande cohérence des actions sur les territoires : évolution de la charte du GRAINE, démarche d'évaluation qualitative, mais aussi accompagnement des dynamiques de réseau ou de regroupement des acteurs au niveau départemental,...

La mobilisation des acteurs

Dans ce contexte, il nous semble important de réaffirmer et de donner corps à notre vision du GRAINE Rhône-Alpes, comme réseau régional des acteurs de l'EEDD qui ne soit pas réduit au seul réseau des associations d'EEDD. Près de 100 structures sont membres du réseau. Une trentaine d'individus y sont adhérents en tant que personnes physiques, 7 collectivités locales sont également adhérentes. Nos partenaires, Etat et collectivités territoriales, peuvent être, s'ils le souhaitent, d'après nos statuts, membres associés. Depuis 2005, le nombre d'adhérents et de participants aux activités du réseau est en constante augmentation. Cela reste un objectif important pour le GRAINE Rhône-Alpes dans les années à venir.

Plus globalement, il s'agit d'une part de faire reconnaître notre projet comme un projet d'intérêt général, au service de la communauté éducative au sens large : les enseignants comme les éducateurs à l'environnement, les animateurs socioculturels comme les techniciens des collectivités, mais aussi les institutions partenaires comme les associations. Et, d'autre part, de mobiliser l'ensemble des réseaux associatifs au niveau régional sur le champ de l'environnement, de l'éducation populaire, et du tourisme social et familial.

L'accompagnement des acteurs

Accompagner et soutenir l'ensemble des acteurs reste une des missions fondamentales du GRAINE Rhône-Alpes. Cette mission concentre une grande partie des moyens et des projets du réseau. Elle s'inscrit dans les principes suivants :

- Ne pas faire ce que les adhérents du GRAINE font déjà par ailleurs : c'est en assurant une vigilance sur ce point de notre fonctionnement statutaire que nous pourrions garantir le développement de nos activités.
- Favoriser autant que possible, le croisement des pratiques, des regards, et des différentes cultures professionnelles.
- Apporter des réponses spécifiques à des besoins spécifiques, et en fonction de différents bénéficiaires : personnes, structures, partenaires.

En direction des individus, il s'agit d'accentuer l'action du GRAINE en termes de professionnalisation et de formation. En direction des structures, il s'agit de contribuer à la consolidation et la pérennisation des activités d'EEDD mises en œuvre sur le terrain. En direction des partenaires, il s'agit de contribuer à une meilleure connaissance des actions menées sur le territoire régional et à la reconnaissance de l'utilité sociétale de l'EEDD.

Il s'agit aussi pour nous, dans une logique de développement durable, de revendiquer la souplesse nécessaire à l'adaptation de nos actions au contexte, à ses enjeux comme à ses acteurs, anciens, nouveaux et à venir.

Des solutions collectives et partagées

A l'échelon régional le GRAINE est engagé au côté de ses partenaires institutionnels dans une réflexion visant à mettre

en place un espace régional de concertation dont l'objectif est d'accompagner la généralisation de l'EEDD sur l'ensemble du territoire régional.

La fonction du GRAINE comme tête de réseau régional sur l'EEDD est ainsi fortement reconnue par ses partenaires. Cette reconnaissance place le GRAINE de fait comme interlocuteur des pouvoirs publics à l'interface entre les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels.

Dans ce partenariat inter-institutionnel complexe le GRAINE a pour ambition de prendre toute sa place en travaillant à l'émergence de solutions collectives et partagées, en particulier en faisant en sorte qu'il ne s'éloigne pas du terrain et de la pratique mais facilite l'action des opérateurs. Il s'agit de mettre en place un dispositif dont l'objectif principal est l'opérationnalité des projets par un meilleur fonctionnement des financements, l'accompagnement et l'évaluation et ainsi d'oeuvrer dans le sens d'une amélioration de la situation éducative de l'EEDD.

La singularité du GRAINE est d'être à la fois partenaire et partie prenante du développement de l'EEDD : l'ensemble des orientations ébauchées par l'espace régional de concertation s'inscrivent dans les orientations du projet du GRAINE.

Notre expérience et nos principes de fonctionnement en réseau, la diversité de nos adhérents représentant l'ensemble des acteurs de l'EEDD, et la nature de notre projet sont nos principaux arguments pour proposer d'assurer l'animation de l'espace régional de concertation. Notre expérience des démarches participatives nous amène à poser comme condition de séparer cette fonction d'animation, de la fonction de proposition et de représentation.

Le positionnement du GRAINE au sein de cet espace est en effet un enjeu stratégique pour le réseau et ses adhérents : nous ne pourrions nous engager pleinement dans cette dynamique de concertation que si nous gardons notre capacité d'interpellation des pouvoirs publics.

Eduquer à l'environnement vers un développement durable

L'éducation à l'environnement est étroitement liée à l'éducation à la citoyenneté et s'inscrit pleinement dans le développement durable des territoires : c'est ce que revendique la Charte du GRAINE. Avec l'émergence du concept de développement durable, de nombreuses questions se posent sur la prise en compte de sa dimension éducative. Dans une circulaire d'avril 2007, l'éducation nationale abandonne l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) pour s'inscrire dans l'Education au Développement Durable (EDD). Cette évolution, que certains décrivent comme un glissement sémantique sans trop d'importance, suscite néanmoins de nombreuses questions auprès des acteurs de l'EEDD, qu'ils soient enseignants ou animateurs notamment sur le sens de leurs actions éducatives. Se poser la question du comment reste fondamentale. Se la poser sans réfléchir à la question du pourquoi ne ferait que transformer nos gestes éducatifs en des gestes techniques et répétitifs.

Ce qui est au cœur de l'éducation à l'environnement, c'est l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté,

l'écocitoyenneté, qui ne s'arrête pas à nos frontières géographiques et temporelles mais embrasse la diversité de nos appartenances. C'est aussi une nouvelle forme de savoir-être au monde qui porte en elle la marque d'un profond changement de regard sur ce qui nous entoure à l'interface de la nature et de la culture.

C'est pourquoi, même si l'apprentissage du développement durable est nécessaire, l'EEDD ne peut pas automatiquement se dissoudre dans l'EDD. Dans les problématiques liées au DD, la vision de l'environnement comme ressource/problème reste la plus communément répandue et admise. L'éducation à l'environnement se place dans une perspective différente où l'environnement-nature n'est pas qu'une ressource-matière à gérer mais aussi la maison commune du réseau des êtres vivants dont l'espèce humaine fait aussi partie. L'objectif est de re-créeer du lien entre les individus et leur environnement au sein d'un système où les composantes biologiques et physiques sont en étroite interaction avec les composantes sociales et culturelles.

Cette perspective, en terme de projet éducatif, est déterminante pour le GRAINE (le rapport entre l'homme et son milieu est spécifié dans la Charte du GRAINE comme projet éducatif «centré sur le milieu de vie»). Elle ne nie pas, bien au contraire, que d'autres approches éducatives puissent venir s'inscrire dans l'EDD de manière tout à fait complémentaire comme l'éducation au commerce équitable, à la solidarité internationale, etc. Elle n'empêche pas, au contraire, de considérer l'environnement en étroite relation avec les éléments sociaux et culturels, tout en gardant comme finalité la relation et l'interaction entre soi-même et l'environnement. Les approches de terrain favorisent l'implication, le questionnement et le désir d'agir, mais aussi une vision large et plurielle reflétant la diversité des acteurs et la complexité des problématiques environnementales d'un territoire. C'est dans cette perspective philosophique et éducative que s'est développé en Rhône-Alpes un grand nombre d'activités d'éducation à l'environnement.

Eduquer à l'environnement en perspective du développement durable permet également de s'enrichir de nouvelles thématiques, de nouvelles approches et de s'ouvrir à des perspectives nouvelles plus transversales (établissements écoresponsables,...), plus ancrées sur un territoire, et plus ouvertes à d'autres participants (grand public, centres de vacances et de loisirs et éducation non formelle,...).

Il nous semble donc nécessaire pour accompagner ces évolutions de mettre l'accent sur l'innovation et l'expérimentation pédagogique, et de renforcer la capacité des acteurs de terrain à mieux analyser les enjeux, formaliser et conceptualiser les fondements de leurs approches éducatives. Et de revendiquer le partenariat, la diversité, le dialogue et l'alternance des approches pédagogiques dans nos projets.

L'ancrage aux autres territoires

Enfin, nous ne pouvons agir seuls. Si la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés est déterminante au niveau régional, il reste important pour le réseau de se ressourcer au contact des autres régions et de la dynamique nationale. C'est tout le sens de notre investissement au sein du réseau national

Ecole et Nature, en particulier avec les réseaux GRAINEs des autres régions, et au sein du CFEEDD (Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable) dans la perspectives des prochaines assises nationales de l'EEDD au début de l'année 2009. De nouveaux partenariats apparaissent entre les réseaux régionaux, y prendre toute notre place c'est aussi consolider nos propres approches et actions régionales.

Dans le contexte actuel de prise en compte des problématiques liées au développement durable et à l'Environnement au niveau national et international, il est également indispensable pour le GRAINE Rhône-Alpes de s'impliquer dans ces différentes dynamiques pour participer à la construction d'un vrai mouvement national de partenariat entre les territoires et prenant en compte leurs spécificités, pour affirmer l'importance de l'EEDD, de ses acteurs, et des liens qu'ils construisent, et ont construits, sur leur territoire.

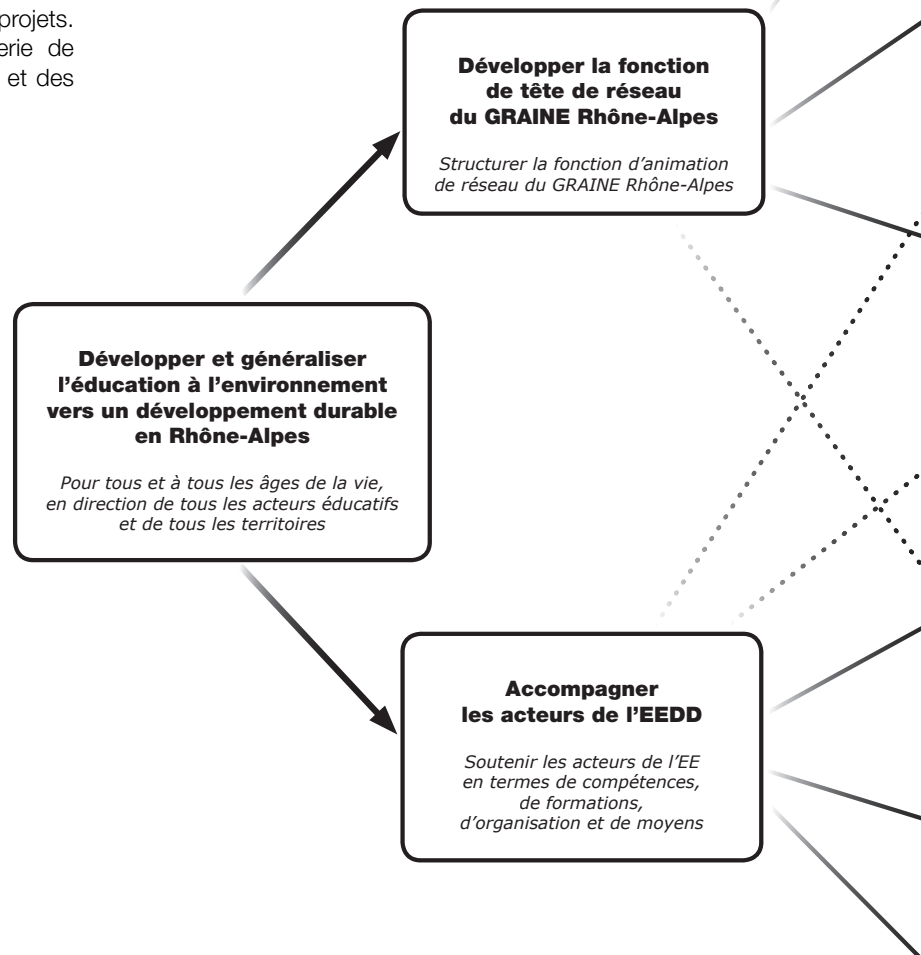
un projet en 6 axes

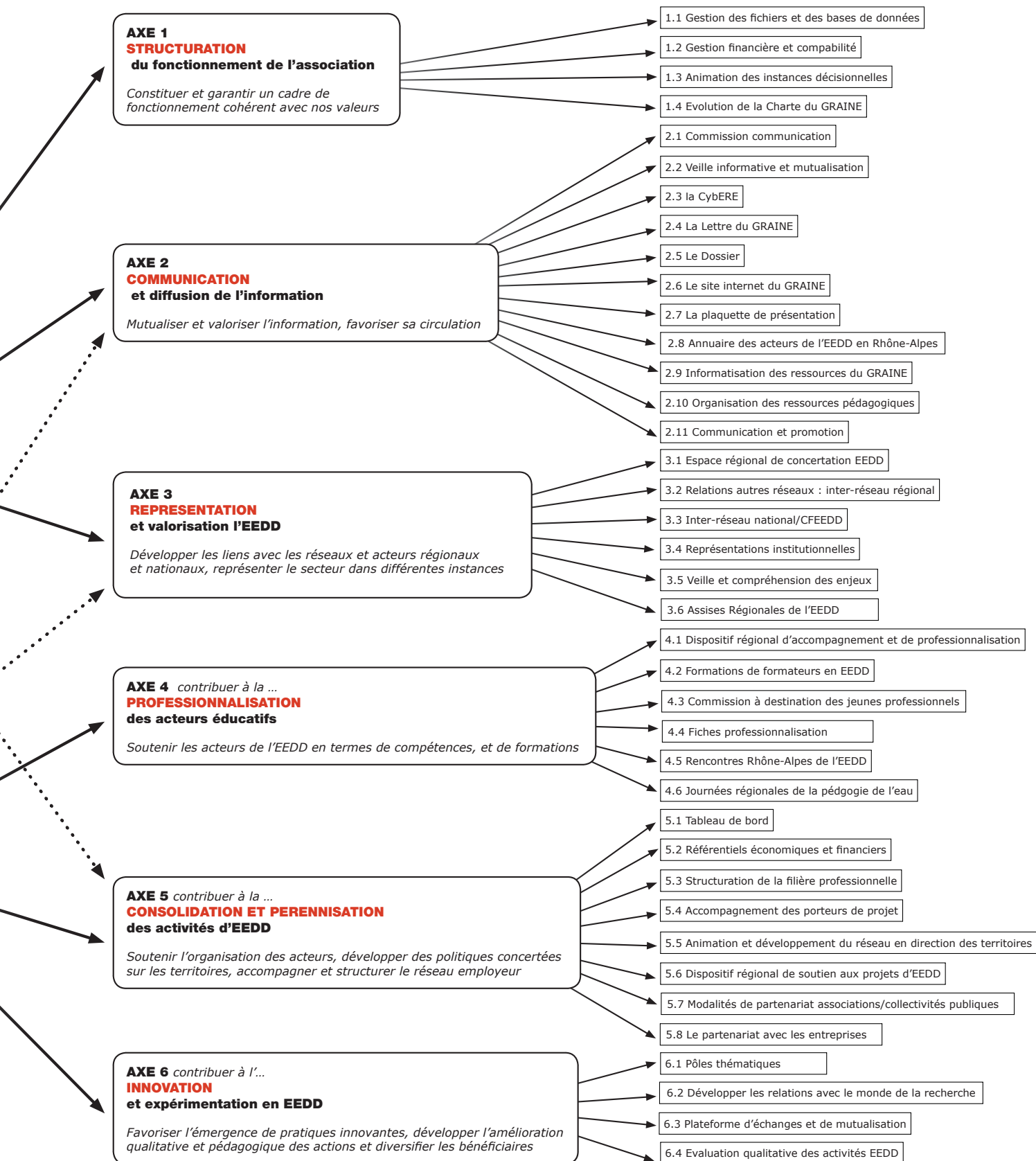
Le bilan de ces évolutions progressives, déjà inscrites en filigranes dans nos actions actuelles, nous amènent à proposer une structuration du projet pluriannuel d'actions du GRAINE non plus en 4 axes mais en 6 axes autour de deux grands objectifs. Ce choix nous permet également de mieux valoriser les actions projetées. L'arbre d'objectifs ci-dessous (et page suivante), permet d'avoir une vision globale de cette structuration et de l'ensemble des actions projetées dans le projet pluriannuel 2009-2011.

Ces orientations et éléments de contexte, nous engageant aujourd'hui à développer un projet pluriannuel qui vise :

- à développer la fonction de tête de réseau du GRAINE Rhône-Alpes
- et à développer sa fonction d'accompagnement des acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes.

La mise en œuvre des actions nécessite un accompagnement des besoins exprimés par les adhérents et les acteurs de terrain, et passe par une construction collective des projets. Ces compétences collectives, de l'ordre de l'ingénierie de projet, s'appuient sur la mutualisation des expériences et des compétences des acteurs et bénévoles du réseau.





AXE 1

STRUCTURATION du fonctionnement de l'association

Constituer et garantir un cadre de fonctionnement cohérent avec nos valeurs

Les actions de l'axe 1 s'inscrivent dans la poursuite de la structuration du fonctionnement et de l'organisation de l'association. Elles ont pour but de favoriser la mise en place, au service et en amont de l'ensemble des projets, d'une structure opérationnelle, efficace et en cohérence avec nos principes et valeurs de fonctionnement en réseau.

1.1 Gestion des fichiers et des bases de données	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------



Développement et mise à jour de la base de données globales de l'association : gestion globale des adhésions, de la facturation, des contacts et de la participation volontaire des bénévoles, des inscriptions aux différentes activités, etc.

1.2 Gestion financière et comptabilité	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------

- Mise en place d'un nouveau plan comptable analytique adapté aux besoins de gestion, et intégrant les indicateurs de gestion issus de l'action "référentiels économiques et financiers de l'EEDD".
- Mise en place d'une commission "finances" de trois administrateurs et trois salariés pour anticiper et préparer les décisions du bureau et du Conseil d'Administration, construire et suivre les différents tableaux de bords de gestion, associer et mobiliser des membres du CA pour accompagner le travail réalisé par l'équipe salariée.

1.3 Animation des instances décisionnelles	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------

- Mise en place de procédures visant à assurer un processus décisionnel participatif en particulier lors des réunions de conseil d'administration.
- Réalisation du «doc infos CA» envoyé en préparation des réunions.
- Ordre du jour distinguant temps d'information, temps de réflexion et construction collective et temps décisionnels.
- Formalisation d'une procédure de vote par mail.
- Mise en place de réunions téléphoniques de bureau régulières.
- Mise en place d'un site internet collaboratif (wikini) : donner aux administrateurs un espace d'échanges, de ressources et de capitalisation des documents et compte-rendus pour favoriser un meilleur suivi des décisions.

1.4 Evolution de la Charte du GRAINE	2009		
---	-------------	---	---

La Charte du GRAINE a été adoptée par les adhérents lors de l'assemblée générale du 13 mars 2004. Chaque structure adhérente s'y engage. Après plusieurs années de mise en place, à la demande de ses adhérents et en regard du contexte qui évolue, plusieurs modifications et approfondissements ont été apportées en 2008 :

- La mise à jour et l'édition d'une nouvelle version, revisitée, de la charte du GRAINE, intégrant notamment un certain nombre de principes et d'engagements réciproques dans la vie du réseau.
- La mise en place d'une procédure d'évaluation ou de suivi.
- La mise en place d'une démarche partagée d'évaluation qualitative : sur la base de critères et d'indicateurs partagés permettant l'évaluation qualitative des actions des adhérents en regard des principes et objectifs pédagogiques de la Charte du GRAINE. Cet outil/démarche vise à accompagner l'augmentation de la qualité des activités et d'amplifier la crédibilité du GRAINE et de ses membres.

A l'image de ce qui a été mis en place en 2004, ce travail nécessitera de nombreuses étapes de réflexions individuelles et collectives au sein du réseau. L'Assemblée Générale des adhérents du 21 mars 2009 adoptera une nouvelle version de la Charte du GRAINE.

AXE 2

COMMUNICATION et diffusion de l'information

Mutualiser et valoriser l'information, favoriser sa circulation

La mission de communication et de circulation de l'information est centrale dans le fonctionnement du réseau. Les objectifs de la période 2009-2011, sont globalement de consolider et pérenniser les différents outils mis en place tout en travaillant à leur évolution, à leur mise à jour et à l'élargissement de leurs destinataires. Un travail de fond sur l'identification et la mise à disposition de l'ensemble des ressources pédagogiques existantes est également nécessaire.

2.1 La commission communication	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

La commission communication élabore et évalue l'ensemble des actions de communication et de diffusion de l'information :

- Le plan de communication devra être revu.
- Un travail autour de chaque projet de communication sera effectué par le biais d'échanges mails, de réunions physiques et téléphoniques et de travail sur un espace wikini.
- Le suivi de La Lettre et du Dossier sont toujours d'actualité : choix des sujets traités (comité de rédaction), relecture et corrections des épreuves avant impression.
- le suivi et la mise à jour du site internet, la relecture et les avis sur les maquettes des documents publiés par le GRAINE.

2.2 Veille informative et mutualisation	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

La veille permet la mutualisation par le biais du partage de l'information dans l'équipe, mais aussi l'utilisation de ces informations pour enrichir la cybERE, la Lettre, le Dossier, le site internet.

2.3 La Cyb'ERE	2009	2010	2011
-----------------------	-------------	-------------	-------------

La CybERE a pour objectif d'offrir aux adhérents du GRAINE une synthèse de l'actualité de l'EEDD. Elle est envoyée tous les 15 jours sur la liste de diffusion adhérents (25 numéros par an en moyenne).

Elle permet également de tenir informer les autres réseaux d'EE français de l'actualité du GRAINE et de ses adhérents, elle est donc envoyée sur la liste de diffusion «Réseaux» du Réseau Ecole et Nature comme outil de mutualisation. Les CyBEREs contribuent souvent à l'enrichissement des newsletters des autres réseaux et inversement.

Peu à peu, la cybERE s'est avérée être l'outil le plus adapté à la mission du GRAINE de diffuser l'information EEDD en Rhône-Alpes. Nous proposons donc d'en élargir la diffusion à toute personne intéressée par cette actualité.

2.4 La Lettre du GRAINE	2009	2011	2011
--------------------------------	-------------	-------------	-------------

La Lettre a pour objectifs de :

- relancer la dynamique de réseau (infos, débats et réflexions),
- informer les adhérents sur l'actualité du réseau pour renforcer le lien,
- témoigner d'un état de réflexion en cours sur les questions de fond concernant les enjeux de l'EEDD et sur la vie associative.

La Lettre n'est pas un bulletin d'information à destination des adhérents uniquement. 4 numéros sont édités chaque année au 15 des mois de janvier, avril, juillet et octobre, à 500 exemplaires.

Peu à peu les sujets traités et la façon dont ils le sont dans cette publication intéressent beaucoup de professionnels. Les demandes pour recevoir un numéro deviennent de plus en plus courantes. Aujourd'hui, il reste moins de 10 numéros de chaque Lettre sur les 500 imprimés. Nous proposons de la diffuser plus largement, pour qu'elle participe à la valorisation de l'information EEDD en Rhône-Alpes.

2.5 Le Dossier	2009	2010	2011
-----------------------	-------------	-------------	-------------

Le Dossier se veut être le reflet d'un état de réflexion en cours sur les questions de fond concernant les enjeux de l'EEDD et sur la vie associative.

- Il permet d'approfondir la réflexion sur un thème particulier.
- Il valorise les expériences et les acteurs régionaux qui interviennent sur cette thématique.
- Il mobilise les adhérents sur la réalisation d'un projet collectif.
- Il contribue à valoriser le réseau et ses membres.

Peu à peu les thématiques traitées et la façon dont elles le sont dans cette publication intéressent beaucoup de professionnels. Les

demandes pour recevoir un numéro deviennent de plus en plus courantes. Aujourd'hui, il reste moins de 20 numéros de chaque Dossier sur les 500 imprimés. Une augmentation du tirage doit donc être envisagée si on veut éviter les rééditions plus coûteuses. 2 numéros sont édités et diffusés avec les lettres du GRAINE d'octobre et d'avril.



2.6 Le site internet du GRAINE	2009	2010	2011
---------------------------------------	-------------	-------------	-------------

A la fois informatif et créateur de liens, le site internet est la vitrine du GRAINE et des activités de ses membres. Sa mise à jour régulière est nécessaire et est le signe de la vitalité et du dynamisme du réseau.

Après 2 ans de mise en ligne, dont un an dans sa version complète, une nouvelle architecture du site a été réalisée en 2008. Cette évolution se traduira en 2009 par la mise en ligne d'une nouvelle charte graphique du site développée en cohérence avec les différents outils de communication développés depuis 3 ans (Lettre, Dossier). Le site est l'outil de communication le plus complet que peut utiliser le GRAINE, ses informations touchent et concernent à la fois tous les publics potentiels auxquels s'adresse le réseau :

- les adhérents (notamment avec intranet),
- les acteurs et éducateurs environnement,
- les partenaires institutionnels,
- le "grand public",
- les autres réseaux,
- les relais d'opinion,
- les entreprises.

Sa fréquentation (9 000 visites en moyenne par mois en 2008), est en constante progression. La mise à jour et l'amélioration du site sont permanentes. L'objectif pour 2009 est de dépasser les 120 000 connections.

2.7 Plaquette de présentation	2009		
--------------------------------------	-------------	---	---

La stratégie de communication du GRAINE a besoin d'être complétée par un document papier dans le but de présenter le GRAINE lors de salons, rencontres, déplacements, envoi de documents, ...

Cette plaquette devra avoir un lien (graphisme, complémentarité de l'information) avec le panneau de présentation (réalisé en 2007) et la charte graphique générale du réseau.

2.8 Annuaire des acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

Suite à la mise en ligne en 2006 de l'annuaire des acteurs réalisé par le GRAINE pour la Région Rhône-Alpes, une mise à jour des données a commencé en 2008 (précédent recensement effectué en 2003). L'objectif reste toujours de créer une procédure de mise à jour des données des acteurs et d'offrir aux visiteurs de l'annuaire une information la plus fiable et à jour possible.

2.9 Informatisation des ressources du GRAINE	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------

Le GRAINE a aujourd'hui un fonds documentaire relativement important : livres, revues (n^{os} spéciaux), actes, comptes-rendus, grand nombre de documents édités par les autres réseaux et les structures de Rhône-Alpes. Ce fonds s'alimente chaque jour des documents reçus au GRAINE.

Une partie de cette documentation est classée dans des boîtes archives mais la plus grande partie est stockée de manière aléatoire. De plus le classement sommaire existant est certainement à revoir pour être plus logique et donc plus efficace.

Pour organiser toute cette documentation, une procédure de tri, d'archivage, de classement et d'enregistrement de ces ressources doit donc être mise en place.

Un plan de classement a été mis en place en 2008. Ce travail se poursuivra par la mise en place d'une base de données globales de manière à faciliter et à enrichir le travail de l'équipe salariée et des adhérents.

Il s'inscrit dans un projet collectif plus vaste porté par les associations de la Maison Rhodanienne de l'Environnement et dont l'objectif est la mise en place d'une base de données commune et consultable par internet de l'ensemble des ressources disponibles sur les thématiques de l'environnement, de l'éducation à l'environnement et du développement durable.

2.10 Organisation des ressources pédagogiques	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

Plusieurs annuaires sont actuellement consultables sur le site internet du GRAINE : l'annuaire des acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes et l'annuaire des ressources pédagogiques sur la thématique de l'eau. Techniquement, ces annuaires ne peuvent être reliés entre eux. Un nouvel outil de gestion de bases de données multiples a été construit en 2008. Un cadre global devra être mis en place pour développer de manière cohérente avec les ressources des adhérents du réseau des bases de données par thématiques (déchets, énergie, jardins, écoresponsabilité,...) en lien avec les différents pôles thématiques (cf 6.1 Pôles thématiques)

2.11 Communication et promotion	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

Pour qu'un maximum de personnes ou structures puisse avoir accès à l'information dispensée par le GRAINE, nous devons être mieux connus par les personnes ou structures ressources.

Afin de diffuser de manière organisée et uniformisée l'information et de faciliter travail de communication et de relations nous projetons :

- La mise à jour du dossier de presse contenant : la plaquette présentation du réseau, la liste des adhérents, un récapitulatif des actions du GRAINE sur ces dernières années, une revue de presse, un organigramme, un plan d'accès, le calendrier annuel de formations, la dernière Lettre ou Dossier thématique...
- De faire un travail spécifique de référencement du site internet par d'autres sites internet ressources.

AXE 3

REPRESENTATION et valorisation de l'EEDD

Développer les liens avec les réseaux et acteurs régionaux et nationaux, représenter le secteur dans différentes instances

Outre la représentation du secteur de l'éducation dans différentes instances régionales, l'objectif du GRAINE et de ses adhérents est de travailler en direction d'autres acteurs ou associations régionales et de faire reconnaître son projet comme un projet d'intérêt général, au service de la communauté éducative au sens large; et, d'autre part, de mobiliser l'ensemble des réseaux associatifs au niveau régional sur le champ de l'environnement, de l'éducation populaire, et du tourisme social et familial.

L'Espace Régional de Concertation EEDD comme affirmation de la volonté de concertation et de partenariat entre les institutions publiques et les acteurs de la société civile, ainsi que les assises régionales de l'EEDD en 2009 devraient largement y contribuer.

3.1 Espace Régional de Concertation EEDD	2009	2010	2011
--	------	------	------

A l'échelon régional le GRAINE est engagé au côté de ses partenaires institutionnels depuis septembre 2005 dans une réflexion visant à mettre en place un espace régional de concertation dont l'objectif est d'accompagner la généralisation de l'EEDD sur l'ensemble du territoire régional. La fonction du GRAINE comme tête de réseau régional sur l'EEDD est ainsi fortement reconnue par ses partenaires. Cette reconnaissance place le GRAINE de fait comme interlocuteur des pouvoirs publics à l'interface entre les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels.

Après cette phase de réflexion, l'Espace Régional de Concertation EEDD s'est concrétisé à l'automne 2008 par la signature d'une convention-cadre entre les services de l'Etat, la Région Rhône-Alpes, l'ADEME, les Agences de l'eau Rhône Méditerranée et Corse et Loire Bretagne, les Rectoras des Académies de Grenoble et Lyon, et le GRAINE. Cette convention-cadre a pour but de confirmer et de renforcer la collaboration et la concertation entre ses signataires, dans les domaines de l'EEDD, ceux-ci s'engageant développer chez tous les citoyens de la région Rhône Alpes le souci de la prise en compte de l'environnement dans une perspective de développement durable en s'appuyant sur l'éducation, la sensibilisation et la formation.

Les objectifs communs poursuivis par les membres de l'ERC EEDD sont :

- de participer à l'information de tous les publics, notamment le public scolaire,
- de contribuer à la formation des différents intervenants dans le domaine de l'EEDD – enseignants, personnels des associations, des administrations, des collectivités...
- de favoriser l'innovation et l'expérimentation : en encourageant l'émergence de projets adaptées aux différents publics et le développement d'outils et de techniques innovantes,
- de définir conjointement les programmes annuels de sensibilisation et de communication ancrés dans les ambitions du territoire,
- de mutualiser les ressources et faciliter la circulation de l'information.

L'ensemble de ces objectifs s'inscrit dans les orientations du projet pluriannuel du GRAINE sur la période 2009-2011.

Sur la période 2009-2011, le GRAINE Rhône-Alpes sera chargé d'en assurer l'animation et la coordination, de manière alternée avec la Région Rhône-Alpes et la DIREN, au 2ème semestre 2009, et au 1er semestre 2011.

3.2 Relations autres réseaux régionaux	2009	2010	2011
--	------	------	------

Notre objectif est de renforcer et construire des liens pour favoriser la mise en réseau des acteurs d'autres réseaux régionaux : énergies renouvelables, économie solidaire, Jardins de Cocagne, transports, développement durable, commerce équitable, éducation à la santé, Jeunesse au Plein Air, CRAJEP, CPCA régionale...

Nous proposerons en particulier :

- A la CPCA régionale, la mise en place d'une coordination développement durable.
- En direction des réseaux d'éducation populaire :
 - De développer des actions en partenariat en vue du développement des actions de sensibilisation en direction des publics dans le cadre péri et extra scolaire (par exemple l'organisation de journées, de rencontres, d'assises sur les thématiques d'EEDD en direction des équipes d'animation et des organisateurs).
 - D'approfondir les réflexions, les relations et les coopérations dans le cadre des formations à l'engagement éducatif et à l'animation professionnelle.

3.3 Inter-Réseaux national/Réseau Ecole et Nature/Collectif Français EEDD	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

L'Inter-réseaux des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement est un dispositif qui a pour objectif la mise en réseau des différents réseaux territoriaux adhérents au Réseau Ecole et Nature à l'échelle nationale.

Depuis le congrès du Réseau Ecole et Nature en 2002, le GRAINE est représenté au comité permanent des réseaux et est membre du conseil d'administration du réseau national.

Cette implication est au service du développement du rôle d'animation de réseau du GRAINE Rhône-Alpes. Elle se traduit par une réelle position de relais et d'interface concernant la diffusion de l'information. Le renforcement de cette présence est indispensable au développement du GRAINE et au soutien qu'il peut apporter en termes d'accompagnement à ses adhérents :

- participation à plusieurs comités de pilotage du Réseau Ecole et Nature : Axe SODA (Soutien à l'organisation des acteurs), Axe "Formation et filière professionnelle", Axe "Communication et mutualisation".
- participation au conseil d'administration et au congrès du Réseau Ecole et Nature
- participation à la journée annuelle des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement
- participation à la coformation des animateurs de réseau
- participation aux rencontres nationales Ecole et Nature

D'autre part, le GRAINE Rhône-Alpes est un des interlocuteurs en région du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable. Il a porté et organisé, au sein du Collectif Régional pour l'Education à l'Environnement (CREE) les assises régionales de l'éducation à l'environnement (Firminy, 1999), la participation des acteurs de la région aux assises nationales (Lille, 2000) et le forum francophone international Planet'ERE 2 (Chambéry, 2001). Suite à la disparition du collectif régional, le GRAINE Rhône-Alpes souhaite maintenir son soutien et son implication dans la dynamique nationale au sein du CFEEDD dans la perspective des deuxièmes assises nationales de l'EEDD organisées par le CFEEDD à l'automne 2009 :

- Participation à la plénière du collectif français ouverte aux réseaux et acteurs des régions.
- Participation aux journées nationales du CFEEDD.
- Participation aux 2èmes assises nationales de l'EEDD à l'automne 2009.
- Coordination de la contribution des acteurs de Rhône-Alpes aux assises nationales et organisation d'assises régionales début 2009.

3.4 Représentations institutionnelles	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

La reconnaissance du GRAINE Rhône-Alpes comme un partenaire représentatif à l'échelon régional des acteurs de l'éducation à l'environnement se traduit notamment par l'augmentation des sollicitations faites au réseau : participation aux plans académique d'accompagnement de la généralisation de l'éducation à l'environnement vers le développement durable (Rectorats des Académies de Lyon et de Grenoble), la participation en projet à d'autres instances comme en particulier la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS).

3.5 Veille et compréhension des enjeux	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------

Afin de mener à bien ces objectifs, le GRAINE Rhône-Alpes doit mobiliser en interne, et en particulier dans l'équipe salariée, une action de veille et de coordination. L'objectif est de produire les éléments de réflexion nécessaires à l'accompagnement des instances décisionnelles de l'association.

3.6 Assises régionales de l'EEDD	2009		
---	-------------	--	--

Les premières assises nationales, organisées à Lille en 2000, ont été une étape capitale dans l'histoire de l'EEDD en France. Leur objectif était de « réfléchir, de se connaître, et de s'enrichir mutuellement pour constituer une véritable caisse de résonance pour alerter toute la société française sur le bien fondé et la nécessité de développer l'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable. ».

Elles ont conduit à la rédaction collective du Plan National d'action, document de référence qui répertorie des dizaines de propositions pour développer l'éducation à l'environnement en France.

Aujourd'hui, neuf ans après, le contexte a évolué, pas toujours dans le bon sens. En dépit de multiples textes officiels, la France n'est toujours pas dotée d'une véritable politique nationale d'EEDD. Les participants du Grenelle de l'environnement tant au niveau des régions qu'au national ou sur internet, ont tous rappelé l'importance de l'EEDD et le besoin que nous avons de la développer.

C'est dans cette perspective que le CFEEDD organise les 27, 28 et 29 octobre 2009, pendant 3 jours, les 2èmes assises nationales de l'EEDD dont le principe directeur est de permettre à chacun en France de s'exprimer sur la question de l'EEDD pour élaborer collectivement stratégies et plan d'actions pour son bon développement, puis s'organiser pour les mettre en oeuvre.

Aujourd'hui, la place des territoires est essentielle aussi bien dans la mise en oeuvre des politiques publiques que dans l'expérimentation d'initiatives de nature sociale. C'est donc en toute logique que le CFEEDD souhaite que les assises nationales se construisent en cohérence avec des assises organisées sur les différents territoires.

A l'image de la dynamique nationale, nous proposons d'organiser des assises régionales, réunissant tous les acteurs concernés par l'EEDD, durant le premier semestre 2009. Elles auront pour objectifs, en cohérence avec les axes de réflexion proposés par le CFEEDD :

- L'analyse des freins et des leviers pour développer l'EEDD dans les territoires
- La définition de 10 propositions majeures pour développer l'EEDD
- L'expression des attentes des territoires vis-à-vis de l'Etat (l'échelon national) pour faciliter la mise en oeuvre de l'EEDD, et préciser le rôle du CFEEDD dans cette dynamique.

Elles seront l'occasion d'une démarche progressive et participative engagée fin 2008 et se développant durant le premier semestre 2009, par la tenue de 2 à 3 réunions préparatoires, jusqu'à une journée de clôture qui aura lieu le 6 juin 2009.

AXE 4

PROFESSIONNALISATION des acteurs éducatifs

Soutenir les acteurs de l'EEDD en termes de compétences, et de formations

La professionnalisation des acteurs de l'EEDD reste une des priorités du réseau. Le dispositif régional d'accompagnement et de professionnalisation mis en place en 2006 est le principal outil de la mise en cohérence au niveau régional des actions de formations proposées par les adhérents du GRAINE. L'objectif est de bâtir un programme pluriannuel d'actions qui tout en restant indépendantes, permettent également de construire un parcours de formation. En regard des évolutions actuelles du métier d'éducateur à l'environnement, l'axe fort du DRAP sera l'accompagnement et l'écoresponsabilité.

4.1 Dispositif régional d'accompagnement et de professionnalisation (DRAP)	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------

Le DRAP mis en place en 2006 vise à rassembler et construire une logique de formation et de professionnalisation des acteurs de l'EEDD, notamment par la mise en cohérence des actions de formation portées par les adhérents du GRAINE et en développant des actions de formation sur des thématiques et méthodologies innovantes ou à enjeux pour le développement de l'EEDD en Rhône-Alpes.

Le dispositif s'appuie sur l'expertise d'un comité de pilotage régional dont les missions sont de :

- Structurer et instruire les dossiers en vue de préparer les décisions du CA notamment dans la perspective d'anticiper le projet et le rendre communicable.
- Réaliser la veille sur les évolutions du contexte : éléments importants, évolutions réglementaires, besoins émergents, les repérer pour les traduire en terme d'actions et/ou de formation.
- Organiser la concertation entre les acteurs et partenaires du réseau et de la formation professionnelle pour définir et proposer des stratégies d'actions collectives.
- Evaluer le dispositif et les actions mises en œuvre en vue de garantir une certaine qualité et de la faire progresser.
- Organiser la communication autour des actions et des résultats : volet information et valorisation en relation avec le projet du GRAINE Rhône-Alpes et sa structure fonctionnelle (équipe, outils).

Le comité de pilotage du DRAP est le comité de pilotage de l'Axe 4. L'ensemble des actions suivantes s'inscrivent dans ce dispositif.

Un calendrier régional des actions du DRAP sera édité et diffusé une fois par an, en début d'année.

4.2 Formation de formateurs en EEDD	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

L'objectif de cette formation spécifique au DRAP est d'accompagner et de développer au sein du réseau des formateurs du DRAP une culture commune et partagée de la formation.

Il s'agit d'organiser une journée de co formation annuelle sur les problématiques liées à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs de formation.

4.3 Commission à destination des jeunes professionnels	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------

Les salariés et professionnels des structures d'EEDD en Rhône-Alpes exercent leur métier d'éducateur à l'environnement, pour la grande majorité d'entre eux, depuis moins de 5 ans. Cette structure particulière de la pyramide des âges propre à un secteur jeune et en émergence nécessite un effort particulier en leur direction, notamment pour :

- Développer les échanges et la réflexion autour des évolutions des métiers en EEDD et du contexte social et institutionnel.
- Aider à la construction d'une identité et une culture professionnelle commune dans le champs de l'EEDD.
- Identifier les problématiques et les enjeux actuels autour de la professionnalisation des acteurs.
- Favoriser la relève des générations des cadres (directeurs, coordinateurs...) dans les domaines de l'EEDD.

4.4 Fiches ressources professionnalisation	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------

Il s'agit de créer les outils d'information et de communication pour aider les personnes et les structures à construire leur stratégie de professionnalisation, et être en veille sur les différents dispositifs de financement, de formation, d'aide à l'emploi et de validation des acquis. En complément des fiches ressources réalisées en 2006 et 2007 sur la VAE (validation des acquis de l'expérience), le DIF (droit individuel à la formation), le Plan de formation et l'AFPE (action de formation préalable à l'embauche) nous proposons de travailler à la mise en forme de plusieurs fiches sur les thèmes suivants :

- sur les formations professionnelles initiales existantes et reconnues par le secteur
- le CIF

- le bilan de compétences
- le contrat de professionnalisation
- l'engagement éducatif
- Se professionnaliser en EEDD (intro aux autres fiches)

4.5 Rencontres Rhône-Alpes de l'EEDD	2010
---	------

Les rencontres régionales permettent un rapprochement mutuel qui se traduit ultérieurement par des collaborations dans le montage de projets éducatifs. Elles ont lieu tous les deux ans, organisées par le GRAINE depuis 1995

Les objectifs de ces Rencontres sont de :

- Aider à la professionnalisation des structures et des professionnels de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).
- Développer les liens entre les acteurs et travailler à l'émergence d'un réseau d'acteurs diversifiés.
- Favoriser les échanges et la mutualisation.

Les 7èmes Rencontres sont organisées dans la Drôme en partenariat avec le réseau drômois d'éducation à l'environnement sur le thème Alimentation - Santé - Environnement, du 3 au 5 décembre 2008.

Les 8èmes Rencontres auront lieu à la même période en 2010, prioritairement sur le territoire de l'Académie de Lyon. Elles seront construites, comme en 2006 en partenariat avec la DAAC du Rectorat de Lyon.

4.6 Journées régionales de la pédagogie de l'eau	2009	2011
---	------	------

Les journées régionales de la pédagogie de l'eau sont organisées par le GRAINE depuis 2003. Elles ont été organisées en 2006 (20 et 21 avril 2006 au centre La Traverse au Bessat (42) sur le thème : «de la technique à la pédagogie...Vers le grand public») et 2007 (13 et 14 septembre 2007 au Musée de l'Eau de Pont-en-Royans (38) sur le thème «écocitoyenneté et gestes éco-responsables») en partenariat avec l'Association Rivière Rhône Alpes et l'Union Régionale des CPIE. Les 4èmes journées sont projetées pour 2009 sur le thème de la concertation.

Elles ont pour objectifs de :

- Améliorer l'efficacité pédagogique des acteurs.
- Permettre la co-formation par l'échange de connaissances, de pratiques, d'outils et d'innovations.
- Renforcer la capacité des praticiens à assurer des animations intégrant la gestion concertée de l'eau et la diversité de ses usages.
- Réfléchir sur les articulations possibles entre les procédures contractuelles de gestion de l'eau et les stratégies éducatives à mettre en oeuvre auprès des différents usagers de l'eau.
- Valoriser les compétences, les projets et les outils pédagogiques des acteurs de terrain.
- Identifier les ressources et activités des acteurs éducatifs et des acteurs de l'eau.
- Promouvoir et développer les partenariats.
- Favoriser les échanges avec d'autres acteurs concernés par la gestion concertée de l'eau.
- Conforter la mise en réseau des acteurs régionaux concernés par la pédagogie de l'eau et la gestion concertée de l'eau.

AXE 5

CONSOLIDATION ET PERENNISATION des activités d'EEDD

Soutenir l'organisation des acteurs, développer des politiques concertées sur les territoires, accompagner et structurer le réseau employeur

Pour le GRAINE Rhône-Alpes, et c'est un point essentiel de l'avenir de l'EEDD, c'est en agissant collectivement sur les territoires pour le bénéfice de chacun, que les associations du secteur pourront durablement inscrire leur développement par le biais d'un partenariat important avec les collectivités territoriales, avec l'appui et le relais des services de l'Etat. Un partenariat dans lequel leur utilité sociale sera pleinement reconnue et prise en compte. L'ensemble des actions de cet axe s'inscrivent dans cette volonté.

Il s'agit également d'impulser et de permettre le développement de l'éducation à l'environnement par une dynamique de projets et la création de partenariats entre les structures d'éducation à l'environnement et les acteurs de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle : c'est l'objectif du dispositif régional de soutien aux projets EEDD «Les Ekoacteurs».

5.1 Tableau de bord	2009	2010	2011
----------------------------	-------------	-------------	-------------

Le tableau de bord régional mis en place par le GRAINE en 2006 permet de recueillir sur la base d'indicateurs partagés, les éléments quantitatifs et qualitatifs nécessaires à l'analyse de l'évolution du secteur (publics, activités, partenariats, thématiques,...) en particulier associatif. Ce tableau de bord s'inscrit dès maintenant dans une logique à long terme d'observatoire régional élargi à l'ensemble des partenaires du secteur.

Ses objectifs sont de :

- Accompagner la mise en place de l'outil de gestion de l'activité dans les structures participant au tableau de bord.
- Assurer une coordination avec les réseaux départementaux en vue de favoriser l'implication d'un plus grand nombre de structures.
- Affiner les outils de recueil.
- Réaliser l'enquête, analyser les résultats et produire un document à diffuser chaque année.
- Fournir les données brutes aux réseaux qui souhaitent participer (réseaux départementaux, réseaux thématiques).
- Coordonner le tableau de bord avec les autres réseaux régionaux qui s'inscrivent dans la même démarche pour développer une cohérence dans la nature de l'information recueillie pour rassembler, comparer, mutualiser les données....
- En 2009, développer la partie cartographie (obtenir et traiter les informations par territoire (communal) en relation avec la mise en place de l'outil de gestion de l'activité).

5.2 Référentiels économiques et financiers		2010	2011
---	--	-------------	-------------

Cette action s'inscrit à la suite des travaux réalisés dans le cadre des CNAR (comité national d'appui et de ressources du dispositif DLA) Environnement et Finances par l'ARIENA en Alsace. Le GRAINE est intervenu en 2006 et 2007 pour mettre en synergie un canevas commun de recueil et de traitement d'information. Ces travaux s'inscrivent dans la perspective d'une généralisation d'outils de suivis et de gestion dans les structures adhérentes.

Ces outils s'appuieront sur le tableau de bord déjà conçu et mis en oeuvre. Ils viendront compléter l'outil de gestion de l'activité pour construire au niveau de chaque structure un système de gestion cohérent.

A terme, chaque structure doit pouvoir disposer d'un tableau de bord lui permettant de mieux gérer l'activité de sa structure d'un point de vue économique, financier, ressources humaines.... en mettant en relation les résultats comptables, le niveau d'engagement des activités, le planning des salariés...

Les objectifs sont de :

- Construire des outils de gestion financière permettant de réaliser la gestion prévisionnelle des projets d'un point de vue économique et financier, de faire des simulations en faisant varier différents paramètres (recette de l'activité, cout de structure, coût de journée salarial, nombre d'intervention...)
- Elaborer le tableau de bord économique et financier permettant d'assurer le suivi budgétaire.

Pour accompagner la mise en oeuvre du projet un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) collectif pourra être proposé aux structures du réseau en 2010 ou en 2011 en partenariat avec le C2RA (Centre Régional de Ressources et d'Appui).

5.3 Structuration de la filière professionnelle	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

Les objectifs sont de :

- Participer en relation avec les autres acteurs et réseaux de l'EEDD à la réflexion et à l'élaboration d'une filière professionnelle, structuration de la filière en terme de formation diplômante pour les diplômés des ministères de la jeunesse et des sports, de

l'agriculture et les milieux universitaires.

- Et tout particulièrement de poursuivre le travail de contact avec les universités de la Région suite à la note d'opportunité réalisée par le GRAINE en 2006 sur la création du licence professionnelle EEDD en Rhône-Alpes.

5.4 Accompagnement des porteurs de projet	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

Le GRAINE est régulièrement sollicité sur ce type d'action. Les demandes peuvent être de diverses natures : juridique, connaissance des procédures, mais le plus souvent d'un point de vue stratégique et méthodologique.

Les objectifs de l'action sont de :

- Assurer l'accompagnement individualisé d'initiatives innovantes pour le secteur de l'EEDD ou pour la structure porteuse du projet.
- Favoriser l'échange et la mutualisation de ces pratiques.
- Apporter une aide méthodologique et assurer notre fonction de lieu ressource.

5.5 Animation et développement du réseau en direction des territoires	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

Le contexte actuel de l'EEDD confirme l'importance d'organiser et renforcer la mise en réseau des acteurs ainsi que la présence du GRAINE dans les différents départements et territoires.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les organisations régionales membres du GRAINE et sur les départements avec les regroupements et «réseaux» départementaux existants. La stratégie du GRAINE est d'accompagner l'émergence de dynamiques de réseau sur les territoires et de renforcer le partenariat avec les réseaux existants, tout en renforçant son projet collectif de mise en réseau de l'ensemble des acteurs au niveau régional.

Nous proposons :

- La mise en place d'une rencontre annuelle des coordinateurs et animateurs des réseaux départementaux existants et d'un espace d'échange ou d'une liste de diffusion spécifique : pour communiquer spécifiquement en leur direction, et faciliter les échanges entre eux et la dynamique de réseau.
- La mise en place d'une rencontre annuelle sur chaque département : présentation des projets du GRAINE / Etat des lieux et enjeux de la situation locale avec les membres du GRAINE et des réseaux locaux.
- A leur demande, un accompagnement méthodologique et spécifique pour la structuration, le fonctionnement et la mise en œuvre des réseaux territoriaux.
- Et de veiller à l'alternance géographique des formations, rencontres et journées d'échanges organisées par le GRAINE : pour plus d'équité entre les personnes (temps et frais de déplacements) et d'équilibre géographique du GRAINE dans ses activités.

5.6 Dispositif régional de soutien aux projets EEDD Les Ekoacteurs	2009	2010	2011
---	-------------	-------------	-------------

Depuis plusieurs années et jusqu'en 2005 l'opération «1000 défis pour ma planète» a permis de donner un cadre aux projets d'EEDD des enseignants et des animateurs de la région Rhône-Alpes. Depuis son abandon, il n'existe plus réellement de dispositif à l'échelon régional permettant aux différents éducateurs de trouver l'aide et l'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre de leur projet d'EEDD.

Face à ce constat, le GRAINE Rhône-Alpes et ses adhérents, ont proposé la mise en place d'un appel à projets et d'un dispositif régional de soutien aux projets EEDD qui a pour objectif d'aider et d'accompagner la mise en œuvre projets d'EEDD menés sur le terrain par les enseignants, animateurs et tout autre acteur du champ de l'éducation non formelle en direction des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire comme dans celui du loisir.

Il s'adresse :

- > aux établissements scolaires de Rhône-Alpes, de la maternelle au lycée, publics et privés
- > aux structures de loisirs, maisons des jeunes, centres sociaux, etc.

Il s'appuie notamment sur la volonté partagée entre les différents partenaires de favoriser la mise en œuvre concrète du partenariat tel qu'il est inscrit au cœur des projets d'EEDD et de favoriser l'expérimentation et l'innovation pédagogique.

Ce dispositif donne aussi aux porteurs de projet la possibilité de s'inscrire dans une logique de mutualisation, d'échanges, de bénéficier de l'expertise collective des acteurs du GRAINE Rhône-Alpes et d'avoir accès à l'ensemble de ses ressources pédagogiques pour monter son projet.

Il s'agit pour la classe ou le groupe de jeunes participant

- de mettre en oeuvre une action concrète et écocitoyenne, en faveur de l'environnement et du développement durable qui contribuera à améliorer la gestion et la protection du cadre de vie,
- d'impliquer les jeunes, de les inciter à prendre des initiatives sur la base de leurs interrogations et de leurs propositions,
- de s'insérer dans une dynamique locale dans le quartier, le village ou la ville, en associant les partenaires associatifs, publics ou privés,
- d'engager un projet qui donne une dimension innovante où la créativité des jeunes sera mise au service de l'environnement et du développement durable.

Les institutions et collectivités membres de l'Espace Régional de Concertation EEDD, et le GRAINE Rhône-Alpes, qui représente les membres de son réseau, constituent le comité consultatif du dispositif, qui se réunit plusieurs fois par an pour

- établir le cahier des charges annuel
- expertiser les projets retenus
- de programmer les actions d'accompagnement/formation nécessaires
- effectuer un suivi et une évaluation du dispositif
- proposer et décider des évolutions

La coordination et l'animation du dispositif est assurée par le GRAINE Rhône-Alpes :

- animation de la plateforme internet
- traitement des mise en forme des projets pour leur expertise
- mise en oeuvre et suivi des projets et missions des associations partenaires
- coordination des actions d'accompagnement/formation
- animation du comité consultatif
- évaluation et bilan annuels

5.7 Modalités de partenariat associations/collectivités	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

Le développement de partenariats durables entre les collectivités territoriales et les associations est un des enjeux importants pour l'avenir du secteur. En effet aujourd'hui les modalités d'intervention sous forme d'appels d'offres dans le cadre des marchés publics, viennent renforcer les logiques de concurrence entre des acteurs dont la complémentarité devrait être, en réalité, au service des objectifs à atteindre en matière de sensibilisation et d'éducation.

Il s'agit de construire un argumentaire s'appuyant sur le dispositif d'évaluation de l'utilité sociale de l'EEDD mis en place par le GRAINE en 2006 et les missions d'intérêt général auxquelles contribuent les associations d'EEDD. Une journée d'information et de formation pourra également être organisée au printemps 2009, faisant suite à la formation que nous avons organisée le 4 avril 2008.

5.8 Le partenariat avec les entreprises	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

Des entreprises privées sont également de plus en plus concernées par les actions d'EEDD, en interne pour la formation de leurs collaborateurs et en externe dans le cadre de leur stratégie de communication. Or le partenariat entre ces entreprises et les associations du secteur est peu développé.

Il s'agit d'engager une réflexion collective sur le partenariat association/entreprise, de construire progressivement une charte de partenariat et de relations et par la capitalisation d'expériences de travailler à la réalisation d'un vademecum à destination des adhérents du réseau.

A termes, dès 2010, le GRAINE aura pour objectif de développer une offre coordonnée de formation et d'actions de sensibilisation sur l'environnement et le développement à destination des salariés des entreprises de la région.

axe 6

INNOVATION et expérimentation en EEDD

Favoriser l'émergence de pratiques innovantes, développer l'amélioration qualitative et pédagogique des actions et diversifier les bénéficiaires

Les évolutions de l'éducation à l'environnement, vers un développement durable, traduisent le besoin de s'enrichir de nouvelles thématiques, de nouvelles approches et de s'ouvrir à des perspectives nouvelles plus transversales (établissements écoresponsables,...), plus ancrées sur un territoire, et plus ouvertes à d'autres participants (grand public, centres de vacances et de loisirs et éducation non formelle,...).

Il nous semble donc nécessaire pour accompagner ces évolutions de mettre l'accent sur l'innovation et l'expérimentation pédagogique, et de renforcer la capacité des acteurs de terrain à mieux analyser les enjeux, formaliser et conceptualiser les fondements de leurs approches éducatives.

6.1 Pôles thématiques	2009	2010	2011
-----------------------	------	------	------

Les commissions thématiques du GRAINE Rhône-Alpes sont des espaces ouverts à tous, de découverte de pratique et des lieux d'échange. Elles ont pour but de permettre l'échange entre les acteurs de l'éducation à l'environnement sur différents thèmes, la mutualisation des compétences, des expériences, des outils, des pratiques pédagogiques, la création de documents, de guides ressources... Celles-ci sont actuellement au nombre de 5 :

- Commission Eau
- Commission Déchets
- Commission Jardins
- Commission EE et handicap
- Commission Ecoresponsabilité et accompagnement des établissements en démarche de développement durable

Dès 2009, ces commissions évoluent vers des pôles thématiques regroupant :

- les activités d'échanges et de mutualisation de chaque commission
- le pilotage et l'organisation de deux journées thématiques d'échanges
- la réalisation d'un annuaire des outils et ressources pédagogiques sur chaque thématique (mis en ligne sur le site internet du GRAINE)
- une veille informative régulière sur les ressources existantes
- le recensement d'actions innovantes et le développement de recherche-actions sur de nouvelles pratiques pédagogiques

D'autres besoins d'échanges peuvent être pris en charge par la mise en place d'autres commissions ou groupes de travail en partenariat avec d'autres réseaux associatifs (thématiques : énergie, transports, écomobilité, ...).

6.2 Développer les relations avec le monde universitaire	2009	2010	2011
--	------	------	------

Les objectifs de cette action sont de :

- Mettre en lien les enjeux des acteurs avec les réflexions des chercheurs.
- Diversifier les bénéficiaires de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable : proposer des interventions en universités (pourquoi pas une unité découverte EEDD, en sciences de l'éducation), développer les partenariats avec les universités, l'IUFM...
- Développer la collaboration avec les chercheurs et laboratoires d'études.

6.3 Plateforme d'échanges et de mutualisation et utilisation des TICE	2009	2010	2011
---	------	------	------

En 2007, dans le cadre d'une action concernant l'innovation et l'expérimentation pédagogique, le GRAINE a réalisé une étude préalable dont l'objectif était d'élaborer un cahier des charges recensant tous les besoins des différents acteurs et bénéficiaires concernant une plateforme d'échange et de mutualisation sur l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable au niveau régional et d'étudier la faisabilité et les moyens nécessaires (matériels, budgétaires, humains).

Ce travail a confirmé l'intérêt des acteurs pour la création d'une plateforme d'échange régionale, soit en extension de la plateforme Ekotribu, soit en tant que plateforme autonome. Cette plateforme permettrait aux acteurs d'échanger sur leurs pratiques, de présenter les différents acteurs, les dispositifs régionaux, mais elle permettrait aussi aux bénéficiaires d'échanger sur leurs expériences, et de valoriser les partenaires. La mise en place du site du dispositif Les Ekoacteurs répond en partie à ces besoins.

Par ailleurs, nous expérimentons en 2008/2009 en partenariat avec le Réseau Ecole et Nature et Eco-Emballages, l'utilisation d'un site internet d'échanges entre classes dans le cadre du projet d'Ecoparlement des jeunes en Ardèche.

D'autres outils et utilisations des TICE apparaissent et se généralisent dans le système éducatif.

L'objectif de cette action est de favoriser l'intégration de nouvelles technologies et nouveaux outils au service des projets existants et de capitaliser notre expérience.

6.4 Evaluation qualitative des activités d'EEDD	2009	2010	2011
--	-------------	-------------	-------------

En 2007, après la réalisation d'une bibliographie thématique raisonnée, nous avons proposé un cadre méthodologique et une grille des critères et d'indicateurs.

En 2008, nous avons travaillé à la mise en forme d'un outil concret et de la démarche opérationnelle d'évaluation qui en découlent. Cette démarche et ces outils seront testés par 3 associations sur le projet spécifique d'une classe «arbre et paysages» organisée par le Grand Lyon au premier semestre 2009.

Nous proposons comme poursuite de cette action en 2010, la réalisation d'un guide méthodologique d'évaluation des projets, et des actions d'EEDD à l'usage des opérateurs (enseignants, animateurs).

Ce guide sera complété de fiches pratiques présentant des outils concrets, permettant de mieux intégrer la démarche évaluative aux différentes étapes de conception, de réalisation des projets. Il sera complété par un outil de suivi et de capitalisation de la démarche d'avaluation. L'ensemble pourra prendre la forme de documents téléchargeables et mis en ligne sur le site internet du GRAINE.

Ce travail sera à mettre en lien avec le travail et les outils réalisés sur l'évaluation de l'utilité sociale de l'EEDD. A termes, nous prévoyons également l'actualisation des indicateurs et critères d'évaluation en fonction des évolutions du champ de l'EEDD.

Tableau récapitulatif

		2009	2010	2011
AXE 1	1.1 Gestion des fichiers et des bases de données			
	1.2 Gestion financière et comptabilité			
	1.3 Animation des instances décisionnelles			
	1.4 Evolution de la Charte du GRAINE			
AXE 2	2.1. La commission communication			
	2.2. Veille informative et mutualisation			
	2.3. La CyBERE			
	2.4. La Lettre du GRAINE			
	2.5. Le dossier			
	2.6. Le site internet du GRAINE			
	2.7. La plaquette de présentation			
	2.8. Annuaire des acteurs de l'EEDD en Rhône-Alpes			
	2.9. Informatisation des ressources du GRAINE			
	2.10. Organisation des ressources pédagogiques			
	2.11. Communication promotion			
AXE 3	3.1. Espace régional de concertation EEDD			
	3.2. Relations autres réseaux : inter-réseaux régional			
	3.3. Inter-réseaux national/CFEEDD			
	3.4. Représentations institutionnelles			
	3.5. Veille et compréhension des enjeux			
	3.6 Assises régionales de l'EEDD			
AXE 4	4.1. Dispositif régional d'accompagnement et de professionnalisation			
	4.2. Formations de formateurs en EEDD			
	4.3. Commission à destination des jeunes professionnels			
	4.4. Fiches professionnalisation			
	4.5. Rencontres Rhône-Alpes de l'EEDD			
	4.6. Journées régionales de la pédagogie de l'eau			
AXE 5	5.1. Tableau de bord			
	5.2. Référentiels économiques et financiers			
	5.3. Structuration de la filière professionnelle			
	5.4. Accompagnement des porteurs de projet			
	5.5. Animation et développement du réseau en direction des territoires			
	5.6. Dispositif régional de soutien aux projets d'EEDD			
	5.7 Modalités de partenariat associations/collectivités publiques			
	5.8 Le partenariat avec les entreprises			
AXE 6	6.1. Pôles thématiques			
	6.2. Développer les relations avec le monde universitaire			
	6.3. Plateforme d'échanges et de mutualisation			
	6.4. Evaluation qualitative des activités EEDD			